LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES CONSEILLERS EN RELATIONS INDUSTRIELLES DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL

LA CORPORATION
PROFESSIONNELLE
DES CONSEILLERS
EN RELATIONS
INDUSTRIELLES
DU QUÉBEC

88 BOUL ST-JOSEPH OUEST MONTRÉAL QUÉ H2T 2P4 TÉL 843-3063

Maître André Des Gagné
Président
Office des Professions du Québec
930 chemin Ste-Foy
Québec.

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 177 C du Code des Professions, notre Corporation vous remet le rapport annuel de ses activités au cours de l'année d'exercice qui s'est terminée, le 31 mars, 1983.

Le Secrétaire,

Jean-Paul Deslierres, C.R.I.

Le Président,

Réal Mireault, C.R.I.

LA CORPORATION
PROFESSIONNELLE
DES CONSEILLERS
EN RELATIONS
INDUSTRIELLES
DU QUÉBEC

88 BOUL ST-JOSEPH OUEST MONTRÉAL, QUÉ H2T 2P4 TÉL 843-3063

Monsieur Claude Vaillancourt
Président
Assemblée Nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 177 C du Code des Professions, notre Corporation vous remet ci-joint le rapport annuel de ses activités professionnelles réalisées au cours de l'année d'exercice qui s'est terminée, le 31 mars, 1983.

Le Secrétaire,

Jean-Paul Deslierres, C.R.I.

Le Président,

Réal Mireault, C.R.I.

LA CORPORATION
PROFESSIONNELLE
DES CONSEILLERS
EN RELATIONS
INDUSTRIELLES
DU QUÉBEC

88 BOUL ST-JOSEPH OUEST MONTRÉAL QUÉ H2T 2P4 TÉL 843-3063

Monsieur Camille Laurin
Ministre de l'Education
Hôtel du Gouvernement
Québec.

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 177 C du Code des Professions, notre Corporation vous remet le rapport annuel de ses activités au cours de l'année d'exercice qui s'est terminée, le 31 mars, 1983.

Le Secrétaire,

Jean-Paul Deslierres, C.R.I.

Le Président,

Réal Mireault, C.R.I.

RAPPORT ANNUEL

DU 1er AVRIL, 1982

AU

31 MARS, 1983

TABLEAU DES MATIERES

1- LA PERMANENCE

2- LES MEMBRES DU BUREAU D'ADMINISTRATION

3- LE PERSONNEL DE LA PERMANENCE

4- LE RAPPORT DU PRESIDENT

5- L'INSPECTION PROFESSIONNELLE ET LA FORMATION CONTINUE

6- LE CARACTERE REPRESENTATIF DE LA CORPORATION

7- LA COTISATION

8- LES COMITES

9- LE CONSEIL INTERPROFESSIONNEL

10- L'OFFICE DES PROFESSIONS

11- LES ETATS FINANCIERS DE LA CORPORATION

1- LA PERMANENCE

Le Siège Social de la Corporation est situé à Montréal, au 88 ouest, boulevard St-Joseph, Montréal, Québec. H2T 2P4.

Numéro de téléphone: (514) 843=3063

Le Secrétaire de la Corporation et Directeur Général de la permanence: Monsieur Jean-Paul Deslierres, C.R.I.

2- LES MEMBRES DU BUREAU D'ADMINISTRATION

A) Administrateurs élus

Région de Montréal	Région de Québec
Paul Curzi	Jean-Jacques Fleury
Normand Desjardins	Louis Gosselin
Pierre Girard	Guy Lapierre
Gérard Hébert	Jean-Guy Verreault
Raymond Lachapelle	
Hubert Lamarche	
Réal Mireault	
Jacques Ouellet	
Raymond Sliger	

B) Administrateurs désignés

Madame Jean Gavan
Madame Fortier-Taschereau
Monsieur Claude Giroux

C) Membres du Comité Administratif

Président	:	Réal Mireault
Vice-Président	:	Guy Lapierre
Trésorier	:	Hubert Lamarche
Membre	:	Raymond Sliger
Membre	:	Claude Giroux

3- LE PERSONNEL DE LA PERMANENCE

La Corporation est à poursuivre l'organisation de son secrétariat. Depuis maintenant 3 ans, la Corporation bénéficie des services d'un chef de bureau à temps entier; ce, à titre d'adjoint administratif.

....2

Le travail de cette personne, au point de vue quantité et qualité mérite d'être signalé.

Quant au Secrétaire de la Corporation, ses services excèdent l'équivalent de deux jours par semaine.

4- LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Monsieur le Président a fait rapport de sa gestion, lors de l'Assemblée Générale Annuelle des membres, le 19 mai, 1983.

Monsieur le Président a rappelé les objectifs de l'année écoulée, à savoir: la promotion du statut professionnel des membres dans le cadre de la protection du public.

Les moyens mis de l'avant ont été les suivants:

. Arrêt des mandats propres à chacun des divers Comités d'action;
. Mémoire d'importance à l'Office des Professions en matière d'actes exclusifs-partagés;
. Revision du règlement d'équivalence de formation;
. Accroissement des relations Corporation-Etudiants-Universités;
. Comité d'étude des perspectives de développement de la Corporation, des critères de prise d'attitude sur la place publique, et l'opportunité d'établir des sections professionnelles;
. Mise à jour de l'annuaire.

Monsieur le Président a aussi rappelé:

A) que le Comité Administratif a tenu 6 réunions, à savoir:

5 avril - 16 juin - 29 juin - 23 août - 25 octobre - 26 janvier

B) que le Bureau des Administrateurs a tenu 6 réunions, à savoir:

2 juin - 9 juillet - 17 septembre - 17 novembre - 20 décembre - 9 mars

C) que l'Assemblée Générale précédente avait eu lieu le 20 septembre 1982.

5- L'INSPECTION PROFESSIONNELLE ET LA FORMATION CONTINUE

Comme par le passé, l'inspection professionnelle auprès des membres de la Corporation a consisté a parfaire leur compétence par voie de formation continue.

Ce, au niveau de la région de Montréal, et de la région de Québec.

ACTIVITÉS

Région de Montréal		Région de Québec	
Avril	: journée d'étude S.I.R.I.		
Mai	: journée d'étude		
Juin	: congrès scientifique		
Octobre	: dîner professionnel		
Novembre	: dîner professionnel	Novembre	: souper professionnel
Décembre	: dîner professionnel		
Janvier	: dîner professionnel	Février	: souper professionnel (Rimouski)
Mars	: dîner professionnel	Mars	: journée d'étude

6- LE CARACTÈRE REPRÉSENTATIF DE LA CORPORATION

Les membres de la Corporation sont dispersés dans près de 150 Villes. En date du 12-5-1983:

Ils sont au nombre d'environ 800 et exercent en milieu:

- syndical - patronal - privé - universitaire - public - para-public

Leurs principaux secteurs d'exercice sont:

. l'alimentation
. l'enseignement
. les affaires sociales
. les municipalités
. les assurances et la finance
. les mines et carrières
. le transport
. les communications
. les utilités publiques
. les entreprises manufacturières et commerciales
. les bureaux conseils et
. les associations

Au cours de l'année écoulée, le Comité d'Admission a tenu 8 réunions et a alors étudié plus que 125 demandes d'admission.

Le Comité a en outre revu 100 dossiers antérieurement mis de côté pour raison de non concordance au règlement d'admission.

Le Comité d'Admission était présidé par Monsieur Claude Rivard.

Le Comité était constitué en outre de MM. Fernand Lepage, Paul Mignault, Aimé Campeau, Mme Francine Panet-Raymond, Rodrigue Blouin, Eric Girard.

Quant au règlement d'admission par voie d'équivalence, le tableau des équivalences se lit maintenant comme suit:

NORMES D'ÉQUIVALENCE DE FORMATION

DÉTENIR UN EMPLOI DANS LE DOMAINE DES RELATIONS INDUSTRIELLES

SCOLARITÉ	EXPÉRIENCE
- Diplôme universitaire de 1° cycle avec MAJEURE en relations industrielles	1 an
- Diplôme universitaire de 1° cycle avec MINEURE en relations industrielles	2 ans
- Diplôme universitaire de 1° cycle	3 ans
- Diplôme d'études collégiales (DEC)	6 ans
- Diplôme de secondaire V	15 ans
- Diplôme de niveau inférieur au secondaire V	15 ans et connaissance équivalente à celle d'un titulaire de diplôme de 1° cycle en relations industrielles

* EXPÉRIENCE: de niveau professionnel dans le domaine des relations industrielles

* ÉQUIVALENCE DE FORMATION: 10 crédits universitaires en relations industrielles équivaut à un an d'expérience

15 crédits universitaires dans une autre discipline équivaut à un an d'expérience

7- LA COTISATION

Le coût de la cotisation annuelle est demeuré $125.00

Le coût de la cotisation du nouveau membre est entier, quelle que soit sa date d'adhésion. Cependant, la cotisation de ce dernier lors de l'année suivante est réduite au prorata des mois à encourir.

Quant aux diplômés de l'année en cours, leur cotisation est fixée à $75.00 et elle peut être répartie en trois versements d'un tiers chacun. Il en est de même quant aux diplômés de deuxième année d'exercice. La cotisation de ces derniers est $100.00

En 1983-1984, la cotisation a été fixée à $150.00 et en 1984-1985 à $175.00

Quant aux jeunes diplômés, les coûts d'admission sont:

en 1983: $85.00 et $110.00
en 1984: $100.00 et $125.00

8- LES COMITÉS

Les Comités constitués furent les suivants:

A) Formation académique

Il s'agit du Comité tripartite Corporation - Etudiants - Universités Ce Comité a été inopérant.

B) Recrutement

C) Tarifs d'honoraires

Ce Comité propose des indicateurs minima.

D) Discipline

Le Comité de discipline n'a pas eu à intervenir.

Le Syndic de la Corporation est Maître Raymond Lachapelle.

E) Intercom

L'Intercom est un bulletin d'intercommunication. L'Intercom est accompagné de divers documents d'ordre professionnel.

F) Annuaire

Cette année, il y eut mise à jour.

G) Congrès Scientifique

Le Congrès Scientifique annuel a lieu, le 20 mai 1983.

9- LE CONSEIL INTERPROFESSIONNEL

La Corporation est membre du Conseil Interprofessionnel du Québec.

Le Conseil groupe 39 Corporations Professionnelles, dont 18 à titre exclusif.

Selon l'article 19 du Code des Professions, le Conseil a mission de promouvoir le Professionnalisme.

Le Conseil peut étudier les problèmes généraux auxquels doivent faire face les Corporations Professionnelles et communiquer à ces dernières les constatations qu'il a faites avec les recommandations qu'il juge appropriées.

10- L'OFFICE DES PROFESSIONS

L'Office a pour fonction de veiller à ce que chaque Corporation assure la protection du public.

Au cours de l'année écoulée, l'Office a publié diverses études, et tenu diverses réunions de consultation du Conseil Interprofessionnel et de ses membres.

Notre Corporation a soumis à l'Office la question suivante, à savoir:

«Que vaut l'exclusivité de l'identité C.R.I. si d'autres groupements peuvent également s'en prévaloir par voie de charte fédérale et/ou provinciale?» Et notre Corporation a demandé qu'on lui octroie certains actes exclusifs.

11- LES ÉTATS FINANCIERS DE LA CORPORATION

Les membres ont en main le rapport du comptable vérificateur.

A noter: le surplus d'opération de l'exercice terminé, à savoir:

$14,284.00

Le comptable-vérificateur est Monsieur Marcel Besner, C.A. de la maison Maheux-Noiseux.